

Informations générales

La **Société musicale Fernand-Lindsay – Opus 130** vous présente sa deuxième édition du *Concours de musique de chambre*. Bien implantée dans le milieu de la musique classique, **Opus 130** offre depuis maintenant 26 ans une série de concerts de musique classique dont la programmation est minutieusement choisie afin de présenter une variété d'instruments et de répertoire.

Ce concours s'inscrit dans la volonté de poursuivre la mission de l'organisme visant à promouvoir et offrir un tremplin aux jeunes musiciens et musiciennes de la relève classique lanauoise. Mission si chère à son fondateur, le **Père Fernand Lindsay**, qui tout au long de sa vie active, a mis sur pied un nombre impressionnant d'organismes voués à faire rayonner la musique classique.

Le comité de pré-sélection invitera **5 ensembles** à se présenter à l'audition finale. Parmi ces finalistes, **3 des 5 auditions** seront réservées à **3 ensembles** qui seront composés d'au moins une personne provenant de Lanaudière. Pour les **2 autres ensembles**, ce critère ne sera pas obligatoire.

Prix

Au terme des auditions, l'ensemble de musique de chambre sélectionné se verra offrir une série de 3 concerts pour lesquels les musiciens seront rémunérés en accord avec leur profession. Le concert présenté lors de l'audition pourrait au besoin être remodelé selon les propositions de la direction artistique de la SMFL - Opus 130 conjointement avec les finalistes. Les représentations seront organisées et diffusées au cours de la saison **2019-2020**. Les concerts seront présentés en partenariat avec le Centre culturel de Joliette et autres lieux de diffusion. Les dates seront déterminées conjointement avec les membres de l'ensemble gagnant.

Règlements

Conditions :

- Chacun des membres de l'ensemble doit au minimum détenir un baccalauréat en interprétation ou en voie de le compléter **au 31 mai 2019**
- Constituer un ensemble de 2 à 5 membres; instrumentistes, piano 4 mains, etc. (EXCEPTION : tout répertoire à 2 pianos ne sera pas retenu)
- L'âge maximal des candidats est de 30 ans au **31 mai 2019**
- Une preuve justificative sera requise pour les ensembles souhaitant se qualifier à une des 3 auditions réservées aux ensembles de provenance lanauoise
- L'ensemble doit présenter un concert original, qui n'a pas fait l'objet d'une tournée au Québec

Programme :

- Préparer un programme de concert de **musique de chambre** complet (avec ou sans titre/thème)
- Le programme musical de l'ensemble pourra comprendre des œuvres de musique **classique** provenant de compositeurs, d'époques et de styles différents (plusieurs œuvres ou mouvements contrastants d'une ou de plusieurs œuvres)
- L'ensemble devra brièvement expliquer oralement le répertoire et/ou compositeur qu'il aura choisi d'interpréter
- La **durée maximale** de la prestation et du programme présenté devra être de **65 à 75 minutes** (sans entracte)

Règlements (suite)

Critères d'évaluation pour la pré-sélection :

- Les candidats devront fournir une courte vidéo dans laquelle ils feront une brève présentation des œuvres qui ont été sélectionnées pour la totalité du concert. L'ensemble devra également interpréter une des œuvres du programme (durée maximale de 20 minutes)
- La vidéo pourra être acheminée via WeTransfer (www.wetransfer.com) à l'adresse suivante : concours@opus130.ca
- Un maximum de 5 ensembles finalistes seront sélectionnés et ils seront invités à venir passer l'audition finale

Audition finale :

- Les ensembles finalistes devront présenter leur **programme de concert complet** devant un jury
- Le jury sera composé de 3 musiciens professionnels faisant partie d'ensembles de musique de chambre reconnus
- Les auditions auront lieu sur la scène de la Salle Rolland-Brunelle (Centre culturel de Joliette)
- Les musiciens auront 15 minutes avant leur audition pour faire des tests de son
- Les groupes sélectionnés auront 1 semaine pour faire connaître leurs contraintes d'horaire à l'organisation - aucun changement à l'horaire final ne pourra ensuite être apporté et les candidats s'engagent à le respecter.
- Date des auditions: **27 mai 2019**

Autres conditions d'admissibilité :

- L'**ensemble gagnant** de l'édition **2018** ne pourra pas présenter sa candidature pour l'édition **2019** mais sera admissible à nouveau en **2020**; cependant sur une base individuelle, un membre de l'ensemble gagnant pourra se présenter dans un autre ensemble l'année suivante à la condition que le répertoire soit différent
- Un(e) musicien(ne) peut également faire partir de plus d'un ensemble qui se présentera au cours d'une même année

Modalités et frais d'inscription

Dépôt des candidatures :

- Compléter le formulaire d'inscription (disponible sur la page « concours » du site web www.opus130.com ou par courriel sur demande
- Fournir une biographie des membres et une photo récente de l'ensemble
- Fournir le programme détaillé des œuvres sélectionnées
- Date limite : **18 mars 2019 - 17h**
- Tous les documents relatifs à l'inscription (formulaire, vidéo et paiement) doivent être reçus pour la date limite

Frais d'inscription :

- Frais de **50\$** par ensemble
- Payable par chèque à la « **SMFL – Opus 130** »
- Virement **Interac** ou paiement par carte de crédit (Visa/Mastercard) disponible sur demande

Pour plus d'information sur le concours, nous vous invitons à communiquer avec nous par courriel au concours@opus130.ca ou par téléphone au 450-752-9828